Intervenant.es à domicile

Code PCS 563b

- Le métier d'Intervenant.es à domicile est exercé par une part importante de salarié(e)s de 50 ans et plus (48 %), majoritairement des femmes (96 %). La forte présence de salarié(e)s de 50 ans et plus s'inscrit dans **un vieillissement structurel du métier**, historiquement féminisé et laissant une large place au recrutement en deuxième partie de carrière. La quasi-totalité des effectifs travaille au sein de la branche Aide, accompagnement, soins et services à domicile au sein de la Cohésion sociale.
- Près d'1/4 des embauches concerne des salarié(e)s de 50 ans et plus, qui sont principalement recrutés en CDI (60 % d'entre eux). Cet accès majoritaire au CDI traduit un besoin de fidélisation des effectifs **dans un contexte de pénurie durable de salarié(e)s**.
- Si la part de CDI est plus importante que la moyenne de la Cohésion sociale (94 % contre 84 %), près de 8 salarié(e)s sur 10 travaillent à temps partiel très souvent choisi. Au-delà des questions organisationnelles, le recours massif au temps partiel est aussi la conséquence de **conditions d'exercice physiquement et psychiquement exigeantes**.
- Le nombre de salarié(e)s de 50 ans et plus formés a largement augmenté entre 2021 et 2024 (+41 %). Ils représentent **42 % des formés** en 2024. La durée moyenne de formation est plus élevée que la moyenne de la Cohésion sociale (75 heures contre 56 heures). La hausse très marquée de la formation et la durée élevée des actions traduisent **un effort de professionnalisation** et d'adaptation face à des publics vieillissants, dépendants et vulnérables.

Chiffres-clés sur les intervenant.es à domicile de 50 ans et plus

48 % dont

des salarié(e)s Intervenant.es à domicile ont **50 ans et +, soit 72 165 salarié(e)s.**

34 % de salarié(e)s de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale

96 % de femmes

76 % de femmes parmi les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale

19 % à temps plein

42 % de temps plein parmi les salariés de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale

94 % de CDI

84 % de CDI parmi les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale

3 568 départs en retraite en 2024

© *Uniformation 2026*

Les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein de la cohésion sociale

Socio-démographie des intervenant.es à domicile de 50 ans et plus

48 % des salarié(e)s qui exercent le métier d'Intervenant.es à domicile ont 50 ans et plus

Répartition des salarié(e)s par classe d'âge
DSN au 31.12.2024

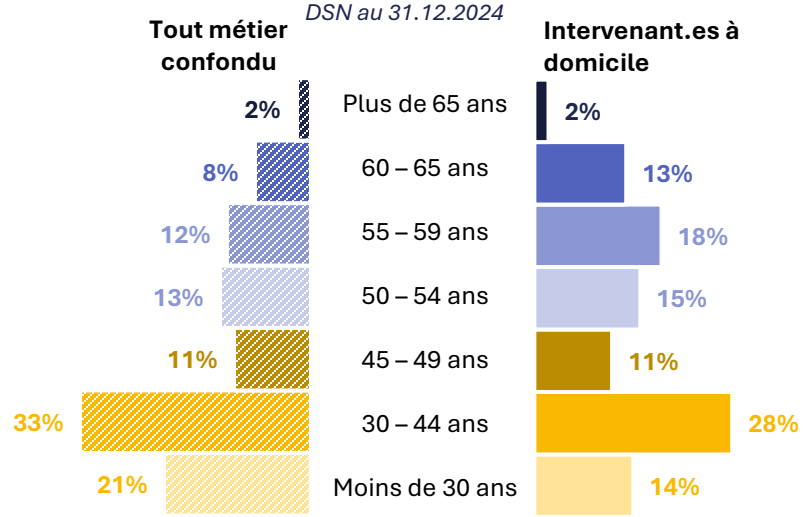

Un âge moyen de départ en retraite de 63 ans

Âge moyen de départ à la retraite par sexe – DSN 2024

63 ans et 2 mois

63 ans et 4 mois

Part des 50 ans et plus au sein des régions

Répartition des salarié(e)s de 50 ans et plus par région – DSN au 31.12.2024

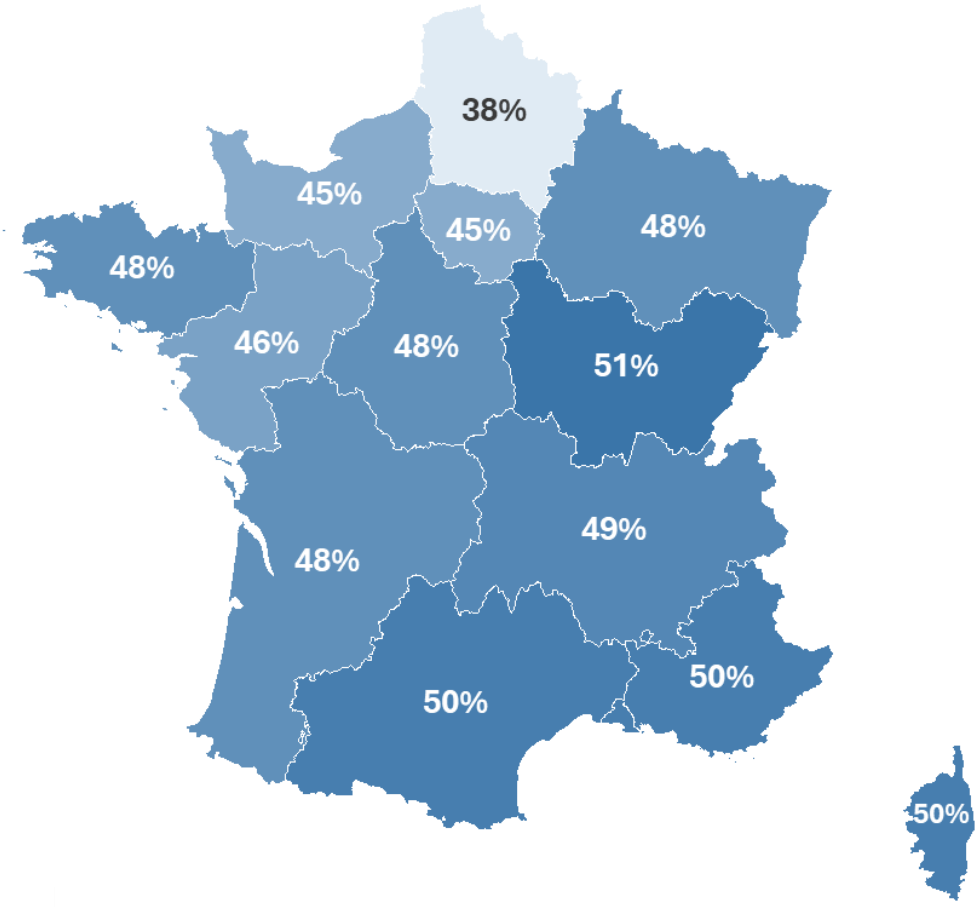

© *Uniformation 2026*

Les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein de la cohésion sociale

L'emploi des intervenant.es à domicile de 50 ans et plus

Des effectifs très concentrés sur la branche de l'Aide à domicile

Répartition des salarié(e)s de 50 ans et plus de la PCS Aide à domicile par branche – DSN au 31.12.2024

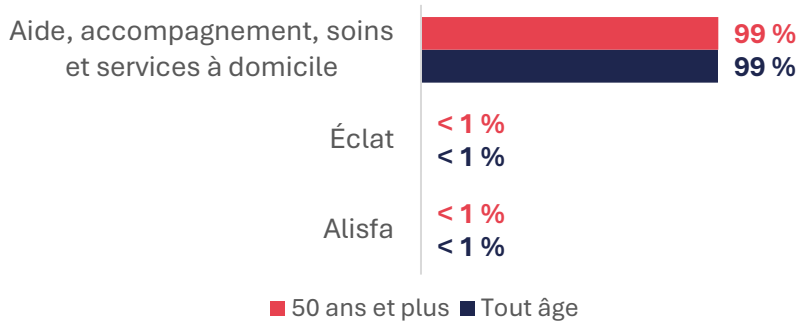

94 % des Intervenant.es à domicile de 50 ans et plus sont en CDI

Répartition des salarié(e)s par type de contrat et classe d'âge
DSN au 31.12.2024

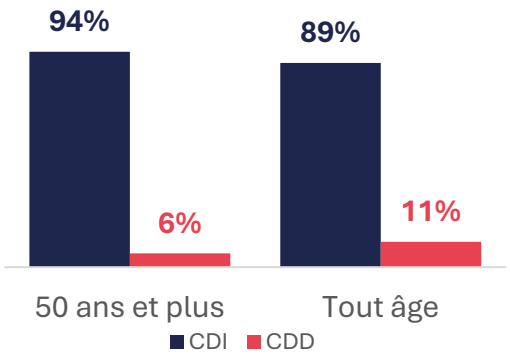

Une part de salarié(e)s à temps partiel qui augmente avec l'âge

Répartition des salarié(e)s par temps de travail et classe d'âge
DSN au 31.12.2024

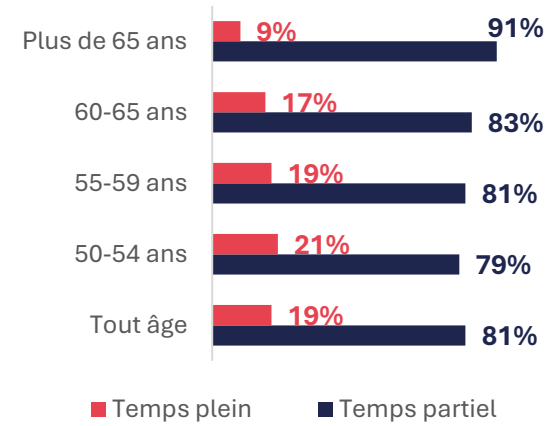

38 % des Intervenant.es à domicile de 50 ans et plus travaillent dans des établissements de moins de 50 salarié(e)s

Répartition des salarié(e)s par taille d'entreprises et classe d'âge – DSN au 31.12.2024

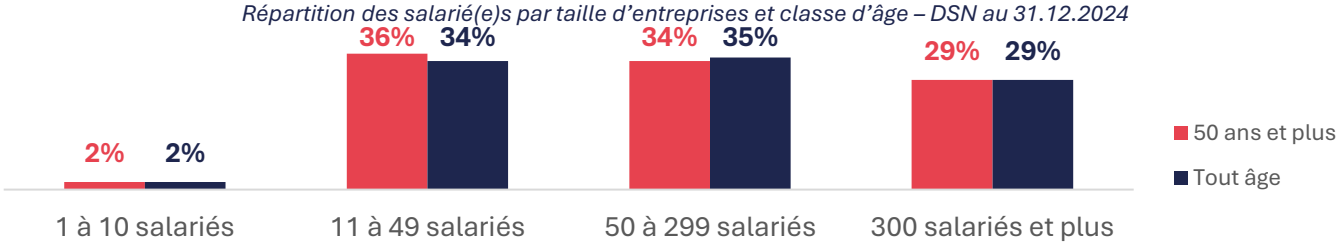

39 % des 50 ans et plus ont plus de 10 ans d'ancienneté au sein de leur établissement

Répartition des salarié(e)s par ancienneté au sein de leur entreprise et classe d'âge – DSN au 31.12.2024

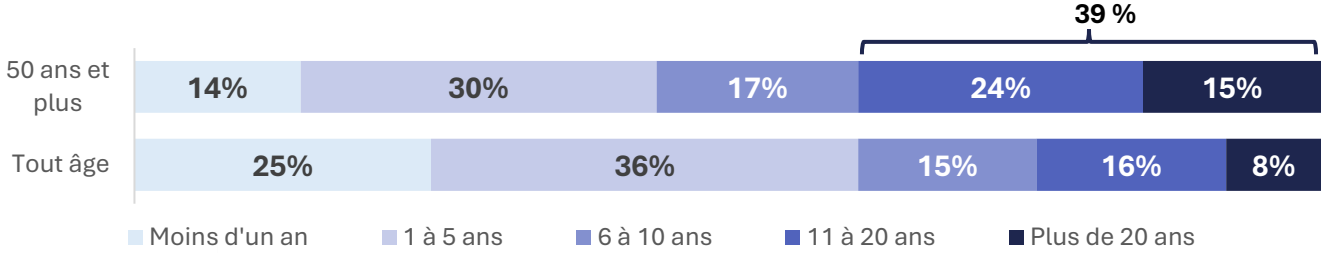

© Uniformation 2026

Les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein de la cohésion sociale

Les recrutements des intervenant.es à domicile en 2024

23 %

des embauches sur le poste d'Intervenant.es à domicile concernent des salarié(e)s de 50 ans et plus

Part des salarié(e)s de 50 ans et plus parmi l'ensemble des embauches réalisées en 2024 - DSN 2024

→ **15 %** des embauches au sein des branches de la Cohésion sociale concernent des salarié(e)s de 50 ans et plus

60 % des nouveaux salarié(e)s Intervenant.es à domicile de 50 ans et plus sont embauché(e)s en CDI

Répartition des salarié(e)s nouvellement embauché(e)s en 2024 par type de contrat et classe d'âge - DSN 2024

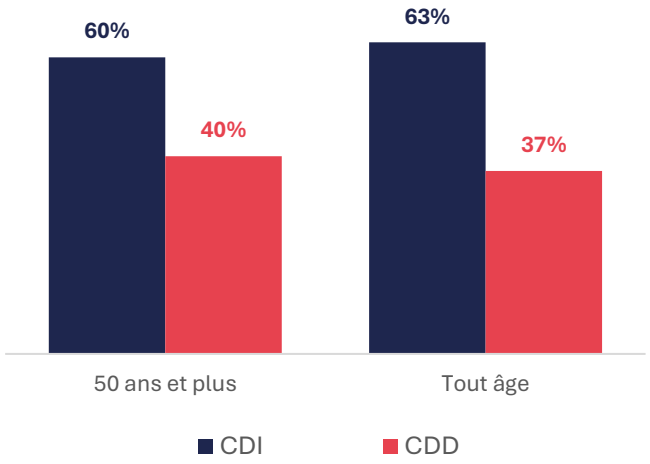

Les fins de contrats des intervenant.es à domicile en 2024

28 %

des salarié(e)s Intervenant.es à domicile en fin de contrat ont 50 ans et plus

Part des salarié(e)s de 50 ans et plus parmi l'ensemble des salarié(e)s ayant connu une fin de contrat en 2024 - DSN 2024

→ **18 %** des fins de contrat au sein des branches de la Cohésion sociale concernent des salarié(e)s de 50 ans et plus

22 % des fins de contrats de 50 ans et plus pour démission

Répartition des salarié(e)s ayant connu une fin de contrat en 2024 par motif de fin de contrat et classe d'âge – DSN 2024

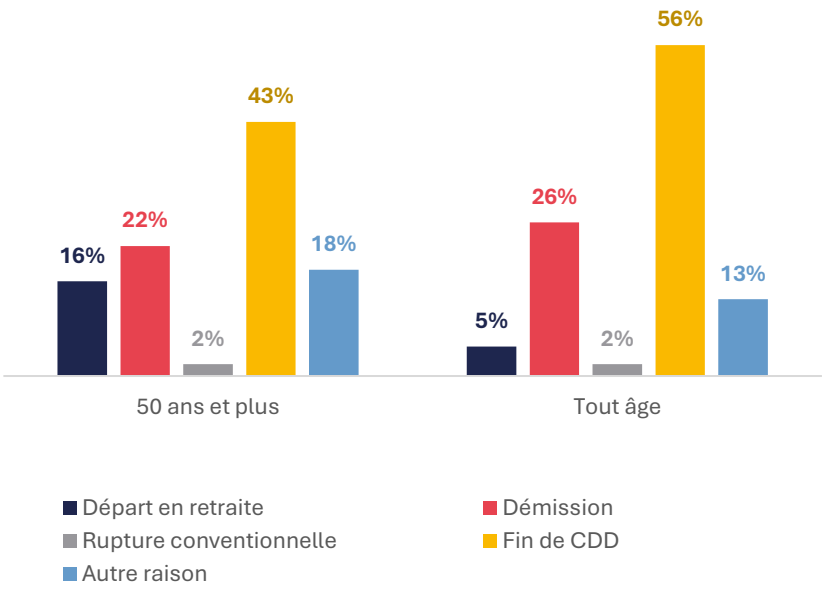

© *Uniformation 2026*

Les salarié(e)s de 50 ans et plus au sein de la cohésion sociale

Pratiques formatives des intervenant.es à domicile de 50 ans et plus

Une hausse de 41 % du nombre de salarié(e)s de 50 ans et plus formés au moins une fois en 2024

Effectif des salarié(e)s AAD de 50 ans et plus ayant suivi au moins une formation par année - Uniformation 2021-2024

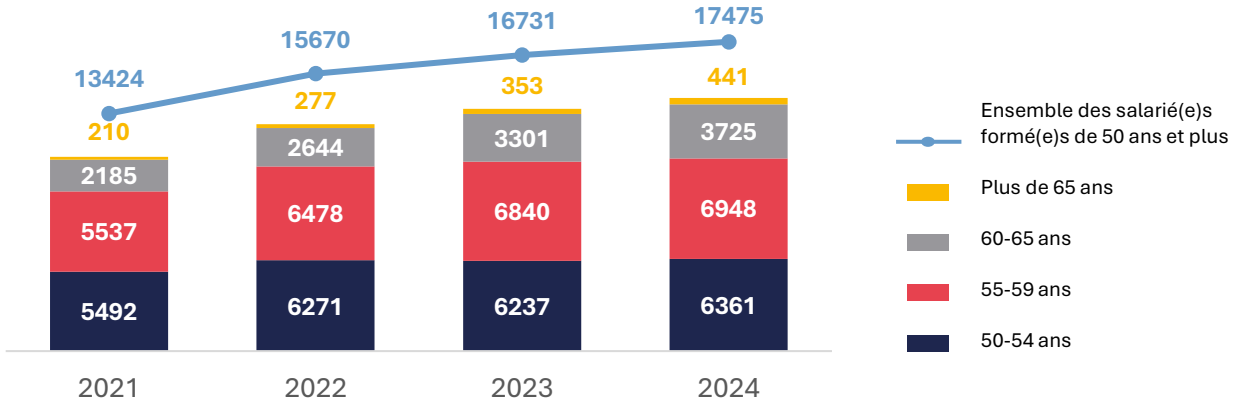

42 % des Intervenant.es à domicile formés ont 50 ans ou plus en 2024

Répartition des salarié(e)s formé(e)s en 2024 par classe d'âge Uniformation 2021-2024

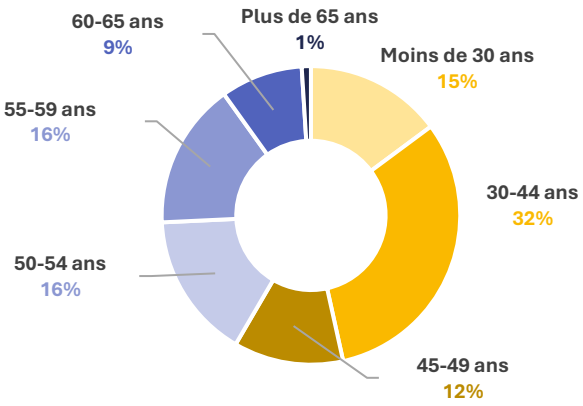

Parmi les formés de 50 ans et plus, 98 % le sont via les fonds conventionnels

Répartition des salarié(e)s formé(e)s par dispositif de formation déployé et classe d'âge - Uniformation 2021-2024

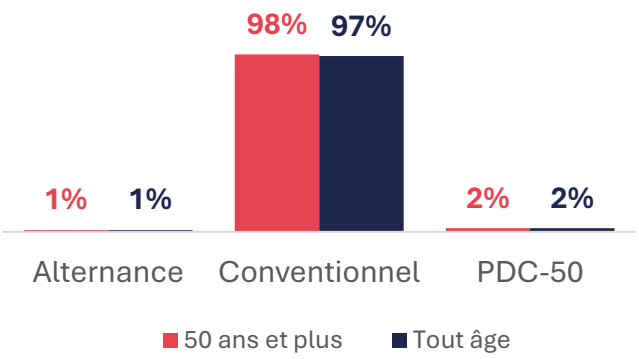

Des formations d'une durée moyenne de 75 heures pour les 50 ans et plus

Temps moyen de formation (en heures) Uniformation 2021-2024

75 h

Contre **56 heures** pour l'ensemble des salarié(e)s de 50 ans et plus au sein d'Uniformation

Les 5 principaux domaines de formations suivis par les 50 ans et plus

Répartition des salarié(e)s de 50 ans et plus par domaine de formation suivie - Uniformation 2021-2024

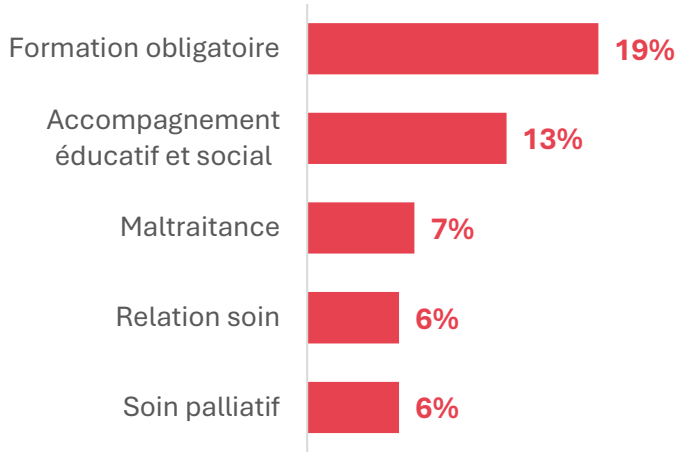

© *Uniformation 2026*

Méthodologie

Portrait statistique produit par Uniformation en 2026 dans le cadre d'une étude transversale sur « Les trajectoires professionnelles des salariés de 50 ans et plus au sein des branches de la Cohésion sociale », avec le concours des cabinets Actéhis, Opal et Thomas Legrand Consultants.

L'étude d'Uniformation vise à quantifier les réalités de l'emploi des salarié(e)s de 50 ans et plus dans les branches professionnelles de la Cohésion sociale, et de proposer des recommandations opérationnelles pour soutenir l'employabilité des salariés séniors et de les accompagner dans leurs trajectoires professionnelles.

L'étude s'articule autour de trois étapes :

1. Réalisation de portraits statistiques faisant l'état des lieux de l'emploi et de l'accès à la formation des salarié(e)s de 50 ans et plus au niveau national, par branches professionnelles, par régions et par une sélection de métiers transverses.
2. Identification et le recueil des différentes pratiques et mesures mises en œuvre par les branches professionnelles et les entreprises permettant tant le recrutement que l'accompagnement des parcours professionnels des salarié(e)s de 50 ans et plus.
3. Sensibilisation et outillage des entreprises et des salariés afin de renforcer l'accompagnement des salarié(e)s de 50 ans et plus.

Périmètre de l'étude :

Entreprises affiliées à Uniformation au 31/12/2024 et adhérentes à l'une des branches professionnelles suivantes : IDCC 1031, 1261, 1316, 1518, 1794, 2128, 2150, 2190, 2336, 2603, 2847, 2941, 3016, 3105, 3220.

Données mobilisées pour la réalisation des portraits statistiques :

- Déclarations Sociales Nominatives (DSN) au 31/12/2024 extraites par l'AGIRC-ARRCO - Nomenclature PCS 2003.
- Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement) financées ou co-financées par Uniformation du 01/01/2021 au 31/12/2024.

© *Uniformation 2026*